

Décision Générale colonial

Décision n° n°10 Indemnités,

n°10

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 19 novembre 1927
Numéro JO n° 372 du 30/11/1927	Date du numéro 30 novembre 1927

TEXTE INTÉGRAL

une indemnité mensuelle de 25 francs, dite de permanence, est accordée, à compter du 1 novembre 1927, au nommé Kader Hussein, chauffeur de l'auto du service du Gouvernement.